

Conditions générales de vente (CGV) valables à partir du 01.05.2026

En général

Toutes les ventes, offres et propositions sont soumises exclusivement à nos conditions générales de vente et de livraison ci-dessous. Toutes modifications ou accords supplémentaires ne seront valables que s'ils sont expressément convenus par écrit. Nos conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment.

Offres

Nos offres et documents de vente sont non contraignants. Le prix en vigueur le jour de la livraison est déterminant.

Prix

Nos prix pour les revendeurs sont en francs suisses, hors TVA, sans frais d'emballage ni de transport. Nous nous réservons le droit de corriger les prix en raison de changements de prix d'achat, de taux de change et d'autres événements imprévus. Les prix de vente au détail sont des recommandations de prix non contraignantes, TVA incluse.

Délais de livraison

Toutes les dates de livraison convenues sont indicatives et non contraignantes. Nous sommes autorisés à effectuer des livraisons partielles à tout moment. Les livraisons sont effectuées aux frais et aux risques du destinataire. Les annulations et les demandes d'indemnisation pour des retards éventuels ou des livraisons non effectuées ne peuvent pas être acceptées.

Paiement

Nous nous réservons le droit de vérifier la solvabilité de l'acheteur et, le cas échéant, de n'effectuer la livraison qu'en prépaiement ou contre remboursement. En cas de livraison sans prépaiement, les conditions suivantes s'appliquent :

- Paiement dans les 30 jours à compter de la date de la facture : net
- À partir du 40e jour à compter de la date de la facture, nous sommes autorisés à facturer des intérêts de retard de 7 % par an, sans mise en demeure préalable, et à renvoyer d'autres livraisons et à résilier des contrats et des obligations.
- Il n'existe pas de droit général à des escomptes. Des escomptes peuvent être accordés individuellement.
- En cas d'octroi explicite de crédit, toute réduction de remise est annulée.

En cas de retard de paiement, des frais, des intérêts de retard et des frais de rappel seront facturés. Les déductions injustifiées seront facturées rétroactivement. Les factures sont généralement envoyées par e-mail. Des frais de 2,00 CHF seront facturés pour un envoi postal séparé. Si la situation financière de l'acheteur se détériore après la conclusion du contrat ou s'il est en retard dans ses paiements, nous sommes autorisés à livrer contre paiement de toutes les créances ou à résilier le contrat. Nous nous réservons le droit de mettre des informations sur les expériences de paiement à disposition d'un pool d'information. Toutes les remises indiquées sur la facture et/ou dans un relevé de bonus ne sont accordées que sous réserve du respect des conditions de paiement. En cas de non-respect des délais de paiement par l'acheteur, toute réduction est annulée.

Réserve de propriété

Les marchandises restent la propriété de la société Bus Sport AG jusqu'au paiement intégral. La société Bus Sport AG est autorisée par l'acheteur à inscrire une réserve de propriété au registre compétent jusqu'à paiement complet du prix d'achat des marchandises qu'elle a livrées.

Expédition et emballage

Le choix du mode d'expédition et d'emballage approprié aux frais de l'acheteur nous appartient. Le risque et les avantages sont transférés à l'acheteur au plus tard au moment de l'expédition depuis nos entrepôts. Les frais d'expédition et d'emballage sont facturés en fonction du transporteur et du volume de livraison par colis, conformément à notre tarif. Pour les commandes d'une valeur inférieure à 50,00 CHF, un supplément pour petites quantités de 10,00 CHF sera facturé.

Réclamations pour vices

L'acheteur est tenu de vérifier soigneusement la marchandise immédiatement après réception en ce qui concerne la quantité, les dimensions, la réalisation et la qualité, et de signaler tous les défauts dans un délai de 8 jours après leur réception par nos soins. Les dommages visibles pendant le transport doivent être signalés aux transporteurs compétents lors de la réception des marchandises, avec réserve. Les dispositions du droit suisse s'appliquent aux vices cachés. Aucune réclamation ne sera acceptée pour des marchandises modifiées par l'acheteur. En cas de marchandise clairement défectueuse, nous la remplacerons gratuitement ou créditerons le montant de la facture sur la base du retour de la marchandise défectueuse. Le choix de la méthode est à notre discrétion. Toutes autres demandes, telles que des indemnités, une annulation ou une réduction, sont expressément exclues. Toute réclamation contre nous suppose que l'acheteur a fait preuve de diligence dans le traitement et le stockage de la marchandise.

Garantie

En principe, les dispositions de garantie écrites des fournisseurs s'appliquent. Pour les demandes de garantie, le reçu client avec la date d'achat est obligatoire. Sinon, aucune garantie ne peut être accordée et toutes les réparations éventuelles seront facturées. Les défauts matériels sont d'abord réparés. Si une réparation n'est pas possible, un remplacement par des marchandises équivalentes est effectué. Si un remplacement n'est pas possible, la valeur des marchandises sera créditée au prix de vente au détail facturé. Toutes autres demandes, telles que la dépose/repose ou les dommages consécutifs dus à une utilisation prolongée, sont exclues. Tous les produits doivent être nettoyés et séchés avant d'être renvoyés pour une vérification de garantie. Cela s'applique en particulier aux chaussures. Nous nous réservons le droit de renvoyer des chaussures mouillées ou très sales non traitées et avec des frais. Les travaux non couverts par la garantie seront facturés en fonction du temps nécessaire. Les retours de garantie doivent être suffisamment affranchis.

Normes des magasins de détaillants

Les détaillants doivent respecter les normes minimales suivantes :

- Les magasins de détail doivent être maintenus propres et en parfait état.
- L'aménagement et l'équipement doivent être en adéquation avec l'image de la marque achetée dans le portefeuille de Bus Sport AG. Bus Sport AG se réserve le droit de le définir à sa discrétion.
- Pendant les heures d'ouverture habituelles, du personnel de vente compétent doit être disponible pour informer correctement les consommateurs sur les produits des marques du portefeuille de Bus Sport AG.
- Toutes les demandes des consommateurs doivent être traitées dans un délai de 24 heures.
- Le détaillant doit respecter la garantie limitée de Bus Sport AG ainsi que toutes les obligations légales en matière de garantie, assumant ainsi la responsabilité propre quant à la décision de réparation ou de garantie.
- La protection des données personnelles conformément à la législation en vigueur doit être garantie grâce à l'utilisation de technologies appropriées.
- Toutes les lois applicables en matière de rétractation et de retour de produits achetés doivent être respectées

Commerce en ligne

Des directives claires et précises pour la vente en ligne contribuent à maintenir en permanence l'image de la marque et l'expérience client à un niveau élevé pour les marques du portefeuille de Bus Sport AG. Tous les commerçants de Bus Sport AG qui vendent, promeuvent et commercialisent des produits de leur portefeuille par Internet aux consommateurs finaux doivent respecter ces directives. Bus Sport AG se réserve le droit de modifier ces directives à sa discrétion et à tout moment. Ces directives en ligne sont un complément aux Conditions générales de vente (CGV) et sont acceptées comme telles par toutes les parties concernées. Bus Sport AG se réserve le droit d'inspecter à tout moment tout site Web utilisé par un commerçant en ligne pour vérifier le respect de ces directives. Si Bus Sport AG constate que la présence de ses produits sur un site Web particulier risque de nuire à la réputation ou à l'image de marque de la marque gérée par Bus Sport AG, Bus

Sport AG peut exiger que le commerçant en ligne cesse immédiatement de vendre les produits du portefeuille de Bus Sport AG sur ce site Web spécifique.

Plateformes et marchés tiers

Tout commerçant en ligne vendant des produits du portefeuille de la marque Bus Sport AG sur des places de marché ou des plateformes doit révéler son identité aux consommateurs avant la conclusion de la vente.

Les commerçants en ligne ne sont pas autorisés à vendre des produits du portefeuille de la marque Bus Sport AG sur des places de marché ou des plateformes permettant aux consommateurs d'acheter des produits aux enchères. Bus Sport AG se réserve le droit de segmenter et de limiter les gammes de marques et de produits que les commerçants en ligne peuvent vendre sur des places de marché ou des plateformes tierces.

Exigences supplémentaires pour Fjällräven – valables à compter du 01.01.2027

Les dispositions ci-dessous s'appliquent exclusivement aux produits de la marque Fjällräven (les « Produits ») et s'appliquent en plus des règles figurant dans les conditions générales de vente (les « CGV »). Elles ne s'appliquent pas aux produits d'autres marques du portefeuille de Bus Sport AG, sauf accord exprès contraire.

Places de marché en ligne / Places de marché restreintes

Les détaillants en ligne ne sont pas autorisés à proposer ou à vendre des Produits Fjällräven sur des places de marché ou plateformes de tiers qui sont indiquées comme places de marché restreintes à l'Annexe 1 des CGV (Places de marché en ligne restreintes) (les « Places de marché restreintes »).

Pour éviter toute ambiguïté, les détaillants en ligne demeurent libres de vendre les Produits en ligne via leur propre boutique en ligne (webshop) et via d'autres canaux de vente en ligne conformes aux CGV, sous réserve de ne pas vendre sur les Places de marché restreintes.

Bus Sport AG est autorisée à mettre à jour l'Annexe 1 lorsque cela est nécessaire pour des raisons de protection des consommateurs, de lutte contre la contrefaçon, de préservation de l'intégrité de la marque et d'une représentation adéquate des Produits Fjällräven, notamment lorsque cela est justifié par le non-respect des Normes minimales de plateforme, y compris, sans s'y limiter, dans les cas suivants: (i) mesures insuffisantes pour prévenir et traiter les annonces de contrefaçon ou portant atteinte à des droits (y compris les récidivistes); (ii) mécanismes de notification et de retrait (« notice-and-action / takedown ») inefficaces ou insuffisant; (iii) absence d'identification/traçabilité significative des vendeurs et coopération insuffisante aux fins d'exécution; (iv) incapacité ou refus d'empêcher la remise en ligne d'annonces illicites déjà retirées; et/ou (v) présentation des Produits répétée, trompeuse ou de qualité insuffisante (p. ex. descriptions inexactes, visuels, informations de garantie/sécurité), susceptible de porter atteinte à l'expérience client, à la confiance des consommateurs ou à l'intégrité de la marque.

Les modifications seront en principe communiquées moyennant un préavis raisonnable ; toutefois, en cas d'urgence (p. ex. risque de contrefaçon confirmé ou préjudice imminent pour les consommateurs), une mise à jour peut entrer en vigueur avec effet immédiat, avec notification dès que raisonnablement possible.

Remédiation / délai

Si Bus Sport AG constate que des produits Fjällräven sont proposés sur une Plateforme restreinte, elle informera généralement le détaillant en ligne par écrit et fixera un délai de dix (10) jours calendaires pour retirer les offres et confirmer la mise en œuvre; dans les cas urgents, un délai plus court peut être exigé. En cas de non-respect persistant, Bus Sport AG se réserve le droit de prendre des mesures proportionnées.

Normes techniques pour les commerçants en ligne

Tous les sites Web utilisés par les commerçants en ligne doivent respecter au minimum les normes suivantes :

- Disposer des fonctionnalités courantes de l'industrie, notamment la disponibilité ou la non-disponibilité d'un produit du portefeuille de Bus Sport AG au moment de la passation de commande par le consommateur.
- Accepter les méthodes de paiement courantes de l'industrie.
- Expédier les produits commandés dans un délai court pour les boutiques en ligne.
- Proposer différentes options de livraison.
- Fournir un numéro de commande pour permettre le suivi de la commande.
- Être compatible avec les versions les plus récentes des navigateurs Internet courants.
- Être correctement affiché sur les appareils courants (PC, tablette, smartphone).
- Utiliser des technologies pour protéger les informations confidentielles et personnelles des consommateurs conformément à la législation applicable.
- La collecte, le traitement et le stockage des données personnelles et confidentielles des consommateurs doivent respecter la législation en vigueur.
- Fournir les Conditions générales de vente (CGV), les mentions légales et une politique de confidentialité à jour sur le site Web.
- Les images des produits doivent être de haute qualité et bien représentatives.
- Les descriptions des produits doivent contenir toutes les caractéristiques et attributs nécessaires à une décision d'achat éclairée.

Service client par les commerçants en ligne

Tous les commerçants en ligne doivent respecter au moins les normes suivantes :

- Chaque site Web autorisé doit afficher un numéro de téléphone et une adresse e-mail sur la page d'accueil, permettant aux consommateurs de contacter le service client du vendeur.
- Pendant les heures d'ouverture habituelles, des conseillers clients compétents doivent être disponibles, possédant des connaissances appropriées sur les produits du portefeuille de Bus Sport AG.
- Le service client doit répondre aux demandes des consommateurs dans un délai de 24 heures.
- Le commerçant en ligne doit respecter les lois applicables en matière de rétractation ou de retour de produits achetés.

Droit et juridiction

La loi suisse s'applique. La juridiction compétente pour tous les litiges est Buchs SG, Suisse, 9470.

Buchs SG, le 1^{er} Mai 2026.

Annexe 1 – Fjällräven: Places de marché en ligne restreintes

Annexe 1 aux conditions générales de vente (CGV) de Bus Sport AG
Champ d'application: La présente annexe s'applique exclusivement aux produits de la marque Fjällräven.

Version: 1.0
Valable à compter du: 01.01.2027

1. Objet

La présente annexe énumère les places de marché / plateformes en ligne de tiers qui, conformément aux CGV et aux présentes exigences supplémentaires, sont considérées comme des Places de marché restreintes. Les Produits Fjällräven ne peuvent pas être proposés ou vendus sur ces Places de marché restreintes.

2. Liste des Places de marché restreintes

- Decathlon
- Rakuten
- Kaufland
- Digitec-Galaxus
- Douglas
- AboutYou
- Temu
- Shein
- Alibaba
- AliExpress

3. Mise à jour / notification

Bus Sport AG peut mettre à jour la présente annexe conformément aux CGV. Les mises à jour substantielles seront communiquées moyennant un préavis raisonnable, sauf si une action immédiate est nécessaire (p. ex. risque de contrefaçon confirmé ou préjudice imminent pour les consommateurs).

4. Mise en œuvre / délai

Sauf disposition contraire dans la notification accompagnant une mise à jour (ou sauf urgence), les offres/annonces existantes sur une Place de marché restreinte doivent être retirées dans un délai de dix (10) jours calendaires, conformément aux CGV.